

DeBlois, notre premier vice-président général, récemment de passage à Rome, il a plu à notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII d'accorder la Bénédiction Apostolique au Président et à tous les membres actuels de L'Union Franco-Canadienne.

On sait que cette bénédiction comporte une Indulgence plénière à l'article de la mort, dans la forme usuelle prescrite par le Saint-Siège.

Nous devons donc rendre des actions de grâces au Saint Père pour cette faveur insigne, et en exprimer toute notre reconnaissance à notre distingué vice-président.

STATISTIQUE

L'Union Franco-Canadienne, Section des Rentes Viagères, a recruté, à compter du 27 juillet 1900 au 1er mars 1901, 11,111 membres, succès sans précédent dans les annales de la mutualité canadienne française, ce qui est un heureux présage pour l'avenir.

NOS BUREAUX

Le recrutement fait par L'Union Franco-Canadienne depuis quelques mois nous a forcés d'agrandir nos bureaux. Le Comité d'administration, sur la demande d'un grand nombre de nos membres, a décidé de louer le magnifique bureau dans le nouvel édifice de *La Presse*.

Cependant, nous devons informer tous nos adhérents que, vu le nombre de nos assurés actuels, le loyer des dits bureaux ne nous coûtent que la modique somme de 20 centimes par année, par assuré, lequel montant est pris sur la piastre et soixante centimes (\$1.60) d'administration. C'est pourquoi nous croyons sincèrement que tous nos membres seront heureux de ce changement.

FRAIS D'ADMINISTRATION ET D'ORGANISATION

Des agents d'assurance et certaines personnes intéressées ont fait courir le bruit que la somme de \$1.60 par an, par part, pour l'administration et l'organisation de l'association, est trop forte. Cependant, ces messieurs oublient que la plupart des Sociétés de Bienfaisance chargent à leurs membres 25 centimes par mois pour l'administra-

tion des cours locales seulement, ce qui revient à \$3 par année. Il me semble que quand nous exigeons pour notre administration et notre organisation à peu près la moitié de ce que chargent la plupart des associations, on ne peut nous reprocher de faire des extravagances. Quoi qu'il en soit, nous savons par expérience que ce qui a fait la force des grandes compagnies d'assurances sur la vie, c'est que ces dernières ont toujours dépensé et dépensent encore un fort montant annuel pour l'administration et l'organisation de leur compagnie.

À mon avis, il faut plutôt se défier des gens qui prétendent administrer gratuitement une compagnie d'assurance, que de ceux qui chargent suffisamment pour pourvoir à tous les besoins. D'ailleurs, je dirai plus, si nous n'avions eu que \$1.00 par année pour l'administration et l'organisation, nous n'aurions pu faire le travail que nous avons fait, et obtenir un aussi beau résultat. Mais, qui profitera de tous les beaux résultats obtenus jusqu'à ce jour par nous, et que nous obtiendrons dans l'avenir parce que nous avons les moyens de pousser la propagande d'une façon effective ? Ce sont les membres, n'est-ce pas.

Aussi tous les financiers qui ont étudié notre système, parmi lesquels un grand nombre font partie de notre association, déclarent que, si nous n'avions pas chargé au moins le montant que nous chargeons annuellement pour l'administration et l'organisation de notre Société, ils n'auraient aucune confiance en notre institution, vu que l'argent est "le nerf de la guerre."

REONSE AUX PESSIMISTES.

Avant de terminer, permettez-moi de répondre à une objection soulevée par quelques pessimistes. On nous dit :

"Vous prenez deux mille membres par mois, c'est bien beau, mais, quand vous aurez pris cinquante mille membres dans la province de Québec, le recrutement diminuera d'une manière très sensible."

Voici ma réponse :

1.—Plus on discute le système de la Section des Rentes Viagères de L'Union Franco-Cana-